

# RÉUNION DU

## 14 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze mai, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis RICHAUDEAU, Maire.

**Date de convocation:** 7 mai 2019

**Présents :** Jean-Louis RICHAUDEAU, Daniel RENAULT, Frédéric BRUNETEAU. Bruno MOUNIER, Christine RATEAUD, Laurent COSNARD, Aurélie ROY et Emilie JOLLY.

**Absents excusés :** Peggy PELLETIER (donne pouvoir à Frédéric BRUNETEAU)

**Secrétaire de séance :** Laurent COSNARD

### DERNIER PV DE REUNION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dernier PV de réunion.

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire informe qu'en date du 6 mai 2014, le conseil avait prescrit l'élaboration du PLU.

Pendant la période d'élaboration du PLU, un cahier d'observation était à la disposition du public pour recueillir les observations et des réunions publiques (3) ont été organisées afin d'informer la population.

L'ensemble des remarques ont été intégrées dans le projet du PLU, il convient donc :

- de clore la procédure de concertation
- d'adresser le projet du PLU à l'ensemble des personnes publiques concernées.
- d'arrêter le projet de PLU

Après en avoir délibéré, le Conseil, accepte l'ensemble des phases citées ci-dessus.

### ADHESION DU SMBVSN

Lors de son dernier conseil communautaire, Vals de Saintonge Communauté a approuvé l'adhésion du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise pour la compétence GEMAPI pour les communes de Doeuil sur le Mignon, Villeneuve la Comtesse, Saint Félix, la Croix Comtesse, Migré, Saint Séverin sur Boutonne et Vergné.

Il convient donc de soumettre cette adhésion à l'ensemble des communes membres de la CDC.

Après en avoir délibéré, le Conseil, accepte l'adhésion du SMBVSN.

### TRAVAUX VOIRIE

Monsieur le maire informe le conseil Municipal qu'il est prévu sur ce budget de refaire des travaux d'urgence sur les voiries de la prairie de l'Anglée pour une longueur approximative de 1.550 km.

Pour cela des devis ont été demandés :

Syndicat de voirie : 46 236 €HT soit 55 483.20 € TTC

Entreprise Marchand : 35 100 € HT soit 42 120 € TTC

Ces travaux seront financés par la contraction d'un emprunt.

Après discussion et délibération, le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la proposition de l'entreprise Marchand ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

### EMPRUNT

Afin de financer des travaux de voirie d'urgence, le conseil accepte la proposition de la Caisse d'Epargne.

Cet emprunt d'un montant total de 42 500 € au taux 1.34 % se fera sur une durée de 10 ans.

Monsieur le Maire, Jean-Louis RICHAUDEAU est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

## DEVIS SYNERGEO : REGULARISATION ET ECHANGE MICHAUD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire un échange de terrains entre Monsieur Gérard Michaud et la Municipalité.

Cet échange est indispensable car la commune a l'obligation de mettre en place une citerne afin de se couvrir des risques d'incendie.

Les terrains concernés se situent au village « La Salle » :

- Rétrocession d'une partie de l'impasse Philibert Michaud à Monsieur MICHAUD.
- Echange d'une partie de la parcelle A 415 de Monsieur MICHAUD à la commune.

Un devis a été demandé à la société SYNERGEO pour le bornage et les divisions de cet échange et s'élève à 868.30 € HT soit 1 041.96 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis de la société SYNERGEO pour un montant de 868.30 € HT soit 1 041.96 € TTC. Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis et l'acte de régularisation ainsi tout document se référant à ce dossier.

## DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de faire des écritures comptables pour ajuster le budget 2019 de la commune.

### Investissement dépenses :

Au 001 : 10 555.65 €

**section équilibrée à 10 555.65 €**

### Investissement recettes :

Au 001 : - 9 135.68 €

Au 021 : 19 691.33 €

### Fonctionnement dépenses :

Au 023 : 19 691.33 €

Au 615221 : 8 500 €

Au 615228 : 23 500 €

Au 615231 : 23 321.21 €

Au 62875 : 700 €

**section équilibrée à 75 712.64 €**

### Fonctionnement recettes :

Au 002 : 75 712.64 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, les mouvements budgétaires ci-dessus sont acceptés.

## QUESTIONS DIVERSES

1. Gendarmerie : Invitation du Commandant REBOUL pour la présentation du bilan de la compagnie de St Jean d'Angély le jeudi 16 mai 2019.
2. Elections : Mise en place du tableau des permanences pour les élections européennes.
3. Travaux : réfection du grillage entre la location communale sis 9 route de St Savinien et Monsieur PLAT. Un devis pour l'achat des matériaux a été demandé auprès de Gamm Vert St Savinien et s'élève à 702.35 €. Un autre devis va être demandé auprès de l'établissement Berton. Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis le moins élevé. Monsieur PLAT, le riverain, se propose de réaliser les travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 55.